

Bruxelles Patrimoines

40

Printemps 2026

U

Dossier

**ART DÉCO,
RÉSOLUMENT MODERNE**



La Fondation Universitaire

Architecture et philanthropie scientifique

RENAUD BARDEZ

DOCTEUR EN HISTOIRE, SPÉCIALISÉ DANS L'HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE,
DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES HUMAINES-SIMONE VEIL ET DU
SERVICE DES ARCHIVES DE L'ULB

NDLR

Dans l'architecture de l'entre-deux-guerres, le bâtiment de la Fondation Universitaire constitue une exception notable. Son style et son programme s'inscrivent étroitement dans la culture des clubs anglo-saxons. Cela tient bien sûr à son histoire et à sa mission, comme nous pouvons le lire dans cette contribution.





FIG. 1

Émile Francqui (1863-1935), officier de l'État Indépendant du Congo, consul en Chine, Directeur de la Société Générale de Belgique, Président de la Banque d'Outremer, premier Président de l'Institut de médecine tropicale, directeur délégué de L'Union minière du Haut Katanga et un des dirigeants du Comité national de secours et d'alimentation. (© Archives de l'ULB).



FIG. 2

Ernest Jaspar (1876-1940), architecte, auteur de plusieurs réalisations à Bruxelles et Westende. Au service de l'entrepreneur Edouard Empain, il a participé au projet du nouvel Héliopolis au Caire en Égypte. Les bâtiments universitaires de Haidererabad, en Inde, sont une autre de ses grandes réalisations à l'étranger (Archives d'architecture de l'Université libre de Bruxelles, Fonds de la Société centrale des architectes de Belgique, dossier Ernest Jaspar).

Au sortir de la Première Guerre mondiale, la Belgique, profondément affectée dans ses structures éducatives et scientifiques, se trouve confrontée à la nécessité impérieuse de reconstruire et de moderniser son enseignement supérieur. C'est dans ce contexte de recomposition nationale et de redéfinition des priorités intellectuelles qu'est créée, en 1920, la Fondation Universitaire, sous l'impulsion déterminante d'Émile Francqui, alors Directeur de la Société Générale de Belgique et figure de proue du Comité national de secours et d'alimentation. Loin de se limiter à un projet philanthropique, cette institution se veut un levier stratégique au service de la recherche, du soutien aux étudiants, de la promotion des publications scientifiques, et plus largement de l'internationalisation des savoirs¹.

La Fondation Universitaire et la *Commission for Relief in Belgium Educational Foundation* (CRBEF, future *Belgian American Educational Foundation*) naissent d'une entente entre Émile Francqui (FIG. 1) et Herbert Hoover visant à moderniser et stabiliser le système d'enseignement supérieur en Belgique après la Première

Guerre mondiale. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie commune de reconstruction et de commémoration des efforts humanitaires déployés durant le conflit. Tandis que la Fondation Universitaire en Belgique a pour objectifs d'améliorer l'efficacité des universités, de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur pour les jeunes issus de milieux modestes, de stimuler la recherche scientifique et d'offrir des bourses et des prêts universitaires, la CRBEF vise à renforcer les liens académiques entre les deux pays, notamment par des programmes d'échange de bourses².

En retraçant la genèse institutionnelle et architecturale de la Fondation Universitaire, le présent article entend éclairer les logiques qui ont façonné cet établissement et analyser la manière dont ses choix spatiaux et constructifs participent à l'inscription matérielle et symbolique de la recherche belge dans les réseaux intellectuels internationaux de la première moitié du XX^e siècle. Pour comprendre pleinement cette ambition, il convient de revenir aux gestes fondateurs de l'institution, en particulier à sa volonté affirmée d'associer projet scientifique et expression architecturale.

1. BERTRAMS, K. « De l'action humanitaire à la recherche scientifique : La Commission for Relief in Belgium et la création du Fonds national de la recherche scientifique en Belgique, 1914-1930 », in TOURNES, L. (dir.), *L'argent de l'influence : Les fondations américaines et leurs réseaux européens*, Paris, 2010, p. 45-63 ; BERTRAMS, K., « The Domestic Use of Belgian-American Mutual Understanding : The Commission for Relief in Belgium Educational Foundation, 1920-1940 », *Journal of Transatlantic Studies*, 13:4, 2015, p. 326-343.

2. BERTRAMS K., « Competition of Benefactors: Herbert Hoover, Emile Francqui and the Remodelling of Belgian Higher Education after the First World War », *Contemporary European History*, 2025, 34 (2), p. 232-245.

3. Archives de la Fondation Universitaire [désormais cité en tant que AFU], *Procès-verbaux du Conseil d'administration*, 24 septembre 1920.

4. *Ibid.*, 8 janvier 1921 ; LE CLERC, P., « Nos planches », *L'Émulation*, 7, 1924, p. 110-111.



FIG. 3
Façade de la Fondation Universitaire, côté rue du Champ-de-Mars, 1923, arch. Ernest Jaspar (Archives d'architecture de l'Université libre de Bruxelles, Fonds de la Société centrale des architectes de Belgique, dossier Ernest Jaspar).

5. Archives d'architecture de l'Université libre de Bruxelles, Fonds de la Société centrale des architectes de Belgique, dossier Ernest Jaspar.

6. AFU, section immeubles, dossier Ville de Bruxelles, Acte d'autorisation émanant de l'administration communale de Bruxelles – Travaux publics – Service des bâtisses, 14 juin 1921.

7. « Rapport sur l'année 1922-1923 », *Bulletin du Club de la Fondation Universitaire*, 1923, p. 7-17.

LA FONDATION UNIVERSITAIRE : GENÈSE ET PREMIERS AMÉNAGEMENTS ARCHITECTURAUX

La Fondation, officiellement reconnue par la loi du 6 juillet 1920, acquiert un hôtel particulier, (rue d'Egmont 11) dans un quartier central de Bruxelles, à proximité du Parlement, de l'Académie royale et du Palais royal. Ce choix stratégique affirme l'ancrage de l'institution dans le paysage intellectuel et politique de la capitale, tout en l'inscrivant dans un réseau international de maisons universitaires, sur le modèle des

Alumni Houses et *clubhouses* aux États-Unis et au Royaume-Uni³.

En janvier 1921, l'architecte Ernest Jaspar (FIG. 2) est chargé de transformer l'édifice et d'y intégrer une nouvelle construction ambitieuse. Jaspar conçoit un projet qui conjugue rationalité fonctionnelle et prestige institutionnel. La transformation prévoit la surélévation du bâtiment d'origine, mais surtout l'édification d'un nouveau corps de bâtiment côté rue du Champ-de-Mars, doté d'une façade entièrement repensée⁴ (FIG. 3). Cette nouvelle façade, en pierre d'Euville sur soubassement de granit belge, adopte un style sobre et élégant : grandes baies vitrées cintrées, ferronneries raffinées et décor sculpté affirment le caractère représentatif de l'institution. L'entrée principale, surmontée de l'inscription « Fondation Universitaire », est encadrée par des motifs végétaux et une mascarone⁵.

Outre l'agrandissement, Jaspar réorganise l'ensemble des espaces intérieurs, des salles de conseil et de conférence ainsi que des bureaux, qu'il conçoit de façon à pouvoir s'étendre et s'adapter aux constructions et aménagements futurs, en anticipant notamment l'implantation d'un restaurant et de salles de travail. La priorité est donnée aux fonctions scientifiques, avec une attention particulière portée à la modularité des espaces⁶. Inauguré en novembre 1922, le bâtiment incarne pleinement l'ambition de la Fondation. L'intérieur prolonge ce projet par une mise en scène architecturale soignée : l'escalier monumental en marbre, doté d'une rampe en fer forgé stylisée, s'impose comme un espace à la fois de circulation et de représentation. Les salles de réunion associent boiseries sculptées, mobilier de type académique (rayonnages, tables de lecture, postes de travail) et éléments Art Déco, dans un équilibre subtil entre prestige institutionnel et fonctionnalité. La salle principale, aujourd'hui transformée en restaurant, illustre particulièrement cette volonté de concevoir un cadre harmonieux, lumineux et propice à la vie intellectuelle⁷.

La nouvelle construction et sa façade participent ainsi à une reconfiguration complète du site, pensée comme un geste architectural et institutionnel fort. Par ce projet, la Fondation affirme sa place dans l'Europe de l'après-guerre, au cœur d'une diplomatie scientifique naissante, et témoigne de la conviction que la recherche mérite des lieux à la hauteur de ses ambitions.

Les espaces de réception (A. de Ville de Goyet © urban.brussels).







FIG. 4
Façade de la Fondation Universitaire, côté rue du Champ-de-Mars, extension de 1930, arch. Ernest Jaspar (A. de Ville de Goyet 2014 © urban.brussels).



FIG. 5
Façade de la Fondation Universitaire, rue d'Egmont 9-11, 1945, arch. Maurice Haeck (A. de Ville de Goyet 2014 © urban.brussels).

La Fondation Universitaire, en tant qu'institution et lieu, s'impose immédiatement comme un centre névralgique de la vie académique belge et internationale. Son siège devient un espace de convergence pour les conférences, les séjours de chercheurs et les échanges scientifiques. Afin de soutenir cette montée en puissance, la Fondation engage dès 1923 un vaste projet d'extension. L'acquisition, en 1924, de plusieurs immeubles attenants situés rue du Champ-de-Mars permet alors d'élargir substantiellement ses capacités d'accueil et d'action⁸.

Ernest Jaspar est à nouveau sollicité. Son projet, approuvé en 1926, prévoit la réorganisation des espaces intérieurs et surtout l'élévation d'un nouveau bâtiment monumental côté rue du Champ-de-Mars. Cette construction prolonge et amplifie la première façade réalisée entre 1921 et 1923, dont elle respecte les matériaux, les proportions et l'esthétique. L'usage de la pierre d'Euville, les grandes baies cintrées, les ferronneries raffinées et la rigueur symétrique assurent la continuité stylistique entre les deux phases du projet, tout en affirmant une échelle plus imposante⁹ (FIG. 4).

Ce nouvel ensemble, achevé en 1930, accueille des salles de réunion, un vaste auditorium, un restaurant et des chambres destinées aux chercheurs visiteurs. Relié au bâtiment d'origine par un escalier hélicoïdal et un ascenseur, il répond aux besoins fonctionnels tout en renforçant le prestige de l'institution. Jaspar parvient à conjuguer modernité et élégance, en intégrant avec soin la nouvelle construction à la façade initiale¹⁰.

CONTINUITÉS ESTHÉTIQUES ET ADAPTATIONS FONCTIONNELLES : LES INTERVENTIONS DE MAURICE HAECK

Malgré l'extension substantielle de ses infrastructures, la Fondation Universitaire se trouve rapidement confrontée à une inadéquation croissante entre ses capacités d'accueil et l'intensification de ses activités. La multiplication des initiatives scientifiques, l'augmentation des demandes d'hébergement, ainsi que le développement des sociétés savantes affiliées, entraînent une saturation des espaces disponibles. Anticipant cette pression fonctionnelle,

8. AFU, immeubles, dossier relatif aux Actes de vente, *Lettre de Maurice Pieters au notaire Auguste Gielkens*, 25 août 1924; *Procès-verbaux du Conseil d'administration*, 3 octobre 1924.

9. AFU, *Procès-verbaux du Conseil d'administration*, 22 janvier 1926.

10. Archives de la Région bruxelloise, urban.brussels, dossiers de classement, *Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale entamant la Procédure de classement comme monument de certaines parties de la Fondation Universitaire, sis rue d'Egmont 11-9 et rue du Champ-de-Mars 30 à Bruxelles*, 24 avril 2014.

la Fondation procède, dès 1926, soit avant même l'achèvement complet des travaux d'agrandissement, à la location temporaire de la maison voisine située au 9 rue d'Egmont¹¹.

Après la création du FNRS (Fonds National de la Recherche Scientifique) en 1928, la Fondation Universitaire et celle-ci acquièrent l'immeuble en 1931. Cette décision stabilise l'ensemble de la rue d'Egmont et vient compléter l'ensemble architectural de la Fondation, en devenant un espace stratégique au service des acteurs de la recherche. Il accueille successivement des institutions majeures telles que la CRBEF, renforçant ainsi le rayonnement international du site. Un véritable pôle de coordination scientifique se constitue alors, rassemblant en un même lieu les principales instances engagées dans la structuration et le développement de la recherche scientifique en Belgique¹².

Cependant, aucune transformation majeure n'est entreprise avant 1945. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que la fusion fonctionnelle et architecturale entre les nos 9 et 11 est réellement engagée. En janvier 1945, le Conseil d'administration approuve un projet de réaménagement d'ampleur, confié à l'architecte Maurice Haeck. Il prévoit la création de nouvelles salles de réunion, d'une salle de lecture, de locaux pour la *Belgian American Education Foundation* (BAEF), le Cercle des Alumni et d'autres partenaires. Une attention particulière est portée à l'unification des façades sur la rue d'Egmont, marquant symboliquement l'intégration des deux bâtiments¹³ (FIG. 5). Haeck conçoit également une série d'aménagements destinés à rationaliser les circulations et moderniser les infrastructures. Les transformations intègrent la création d'une grande salle côté cour, la réorganisation de la bibliothèque et des salons, ainsi que l'ajout d'annexes. Situés immédiatement après l'entrée principale, les salons de convivialité constituent le principal lieu d'accueil de la Fondation, dédié aux réceptions, cocktails et rencontres. Traités avec finesse, ils articulent les lignes modernistes des années 1950 aux codes esthétiques hérités des années 1920. Cette hybridation donne naissance à une ambiance à la fois sobre, fonctionnelle et fidèle à l'esprit initial voulu par Ernest Jaspar¹⁴.

11. AFU, section immeubles, dossier relatif à l'immeuble du 9 rue d'Egmont.

12. AFU, section immeubles, dossier relatif à l'immeuble du 9 rue d'Egmont.

13. *Ibid.*

14. Archives de la Région bruxelloise, urban.brussels, dossiers de classement, Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale entamant la Procédure de classement comme monument de certaines parties de la Fondation Universitaire, sis rue d'Egmont 11-9 et rue du Champ-de-Mars 30 à Bruxelles, 24 avril 2014.

CONCLUSION

Par son architecture, la Fondation Universitaire incarne l'ambition de faire du bâti un vecteur de prestige académique et un outil de diplomatie scientifique. Dès l'origine, le projet affirme une volonté d'inscrire l'institution dans la modernité tout en lui conférant une identité forte. Si certains dispositifs décoratifs de la première campagne empruntent au répertoire des années 1920, l'Art Déco y demeure mesuré.

Au-delà de cette première étape fondatrice, l'évolution de la Fondation, au gré des agrandissements et adaptations successifs, consolide une logique de continuité où l'unité d'ensemble se conjugue à des ajustements fonctionnels.

L'ensemble procède moins d'un programme esthétique unifié que d'un processus de sédimentation et de mise à jour régulière des espaces, au service d'une communauté scientifique en expansion. Il résulte d'une stratification de dons, d'hommages, d'objets commémoratifs et de réameublissements successifs, dont la juxtaposition raconte les sociabilités, les usages cérémoniels et la mémoire de l'institution.

Les objets aujourd'hui visibles au sein de la Fondation composent un paysage décoratif et mémoriel pluriel : tableaux et bustes (portraits de fondateurs et de donateurs), assiettes commémoratives, argenterie siglée de la Fondation, ainsi que la conservation *in situ* de certains mobiliers des origines (tables de lecture et de réception, fauteuils à accoudoirs, consoles et guéridons). Leur valorisation s'appuie sur un travail continu de documentation (provenances, inscriptions, marques d'orfèvre) et de conservation préventive, en dialogue avec des aménagements plus récents répondant aux exigences actuelles d'accessibilité et de sécurité.

Inscrite depuis 2014 au registre du patrimoine protégé de la Région bruxelloise, la Fondation Universitaire offre ainsi un palimpseste architectural où science, espace et représentation dialoguent durablement, bien au-delà des catégories stylistiques strictes.



Comité de rédaction

Jean-Marc Basy, Julie Coppens, Suzanne Gillijns Paula Dumont, Valerie Orban et Cecilia Paredes.

Coordination scientifique

Paula Dumont

Conseillers experts

Manuela Core, Caroline Criquillon, Eric Demelenne, Catherine Leclercq, Anne Totelin, Manja Vanhaelen

Coordination de l'iconographie

Paula Dumont avec l'appui de Julie Coppens

Auteurs/ collaboration rédactionnelle

Carmen Azevedo, Renaud Bardez, Veronique Boone, Manuela Core, Caroline Criquillon, Carla Debarre, Odile De Bruyn, Eric Demelenne, Florence Doneux, Paula Dumont, Elisabeth Gerard, Thierry Henrard, Vincent Heymans, Chantal Kesteloot, Jochen Ketels, Philippe Leblanc, Catherine Leclercq, Isabelle Lecocq, Murielle Lesecque, Cécile Mairy, Valérie Orban, Cecilia Paredes, Emilia Pauchard, Savinien Peeters, Noémie Petit, Anne-Marie Pirlot, Mathilde Semal, Maité Springael, Caroline Styfhals, Barbara Van Der Wee, Manja Vanhaelen, Wivine Wailliez, Catherine Walraevens, Stefan Wouters

Rédaction finale en français

Valérie Orban

Rédaction finale en néerlandais

Paula Dumont

Traduction

Oneliner

Traduction Abstract

service traduction SPRB

Relecture

Anne Marsaleix, Philippe Charlier, Julie Coppens, Alice Gerard, Nazim Lison Marina Rainoldi, Brigitte Van der Bruggen

Liste des abréviations

AGR – Archives générales du Royaume
AGRBC – Arrêté du Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CIVA – Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage
ISAD – Institut Supérieur des Arts décoratifs
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium Institut royal du Patrimoine artistique
SLRB – Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale
TP – Travaux publics
ULB – Université Libre de Bruxelles

ISSN

2034-578X

Dépôt légal

D/2026/6860/002

Cartographie article 3

Emilia Pauchard

Graphisme

Toast Confituur Studio

Création de la maquette

Polygraph

Impression

InitialP

Diffusion

Cindy De Brandt, Ilse Weemaels.
bpeb@urban.brussels

Coordination des publications

Cecilia Paredes

Remerciements

Philippe Charlier, Céline Cheron, Adrien Dominique, Caroline Esgain, Marine Gerard, Pascale Ingelaere, Romain Landmeters, Harry Lelièvre, Muriel Muret, Jules Poncin

Éditeur responsable

Sarah Lagrillière, directrice générale adjointe, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine) Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

Contact

Direction Connaissance et Communication
Mont des Arts 10-13,
1000 Bruxelles
www.patrimoine.brussels
editions@urban.brussels

Crédits photographiques

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction Connaissance et Communication d'urban.brussels.

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

- 001 – Novembre 2011 – Rentrée des classes
002 – Juin 2012 – Porte de Hal
003-004 – Septembre 2012 – L'art de construire
005 – Décembre 2012 – L'hôtel Dewez
Hors série 2013 – Le patrimoine écrit notre histoire
006-007 – Septembre 2013 – Bruxelles, m'as-tu vu ?
008 – Novembre 2013 – Architectures industrielles
009 – Décembre 2013 – Parcs et jardins
010 – Avril 2014 – Jean-Baptiste Dewin
011-012 – Septembre 2014 – Histoire et mémoire
013 – Décembre 2014 – Lieux de culte
014 – Avril 2015 – La forêt de Soignes
015-016 – Septembre 2015 – Ateliers, usines et bureaux
017 – Décembre 2015 – Archéologie urbaine
018 – Avril 2016 – Les hôtels communaux
019-020 – Septembre 2016 – Recyclage des styles
021 – Décembre 2016 – Victor Besme
022 – Avril 2017 – Art nouveau
023-024 – Septembre 2017 – Nature en ville
025 – Décembre 2017 – Conservation en chantier
026-027 – Avril 2018 – Les ateliers d'artistes
028 – Septembre 2018 – Le Patrimoine c'est nous !
Hors-série – 2018 – La restauration d'un décor d'exception
029 – Décembre 2018 – Les intérieurs historiques
030 – Avril 2019 – Bétons
031 – Septembre 2019 – Un lieu pour l'art
032 – Décembre 2019 – Voir la rue autrement
033 – Printemps 2020 – Air, chaleur, lumière
034 – Printemps 2021 – Couleurs et textures
035 – Printemps 2021 – Georges Houtstont et la fièvre ornemaniste de la Belle Époque
036 – Automne 2022 – Points de vue
037 – Automne 2024 – Objets et collections
038 – Printemps 2025 – Focus 1939-99
039 – Été 2025 – Reconvertir les bureaux
040 – Printemps 2026 – Art Déco, résolument moderne

Retrouvez tous les articles sur www.patrimoine.brussels



Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de Bruxelles Patrimoines offrent aux patrimoines urbains multiples un espace de réflexion ouvert et pluraliste.

L'Art Déco est indissociablement lié à l'esprit de l'entre-deux-guerres, période durant laquelle une vague de renouveau traverse la société. Ce numéro souhaite mettre en lumière cet aspect, avec des contributions qui abordent des thèmes sociétaux, comme l'accès des femmes à la profession d'architecte, ainsi que des sujets plus techniques, tel le défi que représentent les nouveaux matériaux de l'époque pour la restauration du patrimoine Art Déco aujourd'hui.

Sarah Lagrillière
Directrice Générale Adjointe

U



20 €



ISBN 978-2-87584-241-1